**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**MINISTERE DES PECHES ET DE L’ECONOMIE MARITIME**

**(MPEM)**

**PROJET REGIONAL DES PECHES EN AFRIQUE DE L’OUEST EN MAURITANIE**

**(PRAO-MR)**

**APPEL A MANIFESTATION D’INTERET POUR LE RECRUTEMENT D’UN BUREAU D’EXPERTS INERNATIONAUX CHARGE DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE GESTION RESPONSABLE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES PECHES ET DE L’ECONOMIE MARITIME 2015-2019**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

La République Islamique de Mauritanie a reçu un don de la Banque mondiale pour le financement du Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest pour la Mauritanie (PRAO-MR) et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion Responsable pour un Développement Durable du secteur des pêches et de l’économie maritime 2015-2019.**

1. **OBJECTIF GLOBAL DE LA MISSION**

L’objectif de la présente prestation est d’apporter une évaluation la plus exhaustive possible de l’état de mise en œuvre de la stratégie de gestion responsable pour un développement durable du secteur des Pêches et de l’Economie maritime 2015 – 2019 à travers l’appréciation de l’état de mise en œuvre du plan d’actions et les avancées enregistrées vers l’atteinte des objectifs et ambitions identifiés pour cette stratégie.

1. **OBJECTIF SPECIFIQUE**

L’évaluation devrait se faire suivant une approche analytique par rapport à l’objectif initial ayant servi de référence pour l’élaboration de la stratégie 2015-2019 à savoir :

1. Promouvoir une approche scientifique garantissant la préservation et la diversification des ressources exploitables ;
2. Proposer un système d’exploitation rénové qui réajuste les modes et les moyens d’accès aux potentiels exploitables des ressources ;
3. Déterminer une approche réaliste et opérationnelle permettant une réelle domestication des captures gage d’une intégration du secteur au tissu économique nationale et la génération des retombées socioéconomiques qui en sont attendues ;
4. Développer de nouveaux mécanismes pour une meilleure gestion des affaires maritimes qui favorise la préservation du milieu marin et l’exploitation du potentiel économique des activités maritimes ;
5. Concevoir un modèle de gouvernance qui garantit une exploitation durable responsable et optimale des ressources halieutiques et la préservation milieu marin et son environnement ;
6. **CONTENU DE LA MISSION**

Le travail demandé consiste à :

1. Dresser un bilan synthétique de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle 2015 -2019 axe par axe; il s’agira, en particulier, de :
* Evaluer l’état de réalisation des actions programmées dans les différents axes de la stratégie et dégager les forces, les faiblesses, les succès, les échecs et analyser leurs causes;
* Se prononcer sur le degré d’atteinte des objectifs spécifiques de la stratégie ;
* Réaliser l’inventaire des ressources mobilisées et des ressources programmées ;
* Donner une appréciation objective de l’état de mobilisation des bailleurs et proposer les éléments structurant une redynamisation de la mise en œuvre;
1. Evaluer l’état de mise en œuvre des mesures d’aménagement des principales pêcheries commerciales à travers :
	* + L’analyse des conditions générales de gestion des ressources halieutiques : situation des ressources et conditions globales de leur exploitation ;
		+ Donner une appréciation sur l’adéquation du corpus règlementaire mis en place et l’opérationnalisation de la stratégie en vue de l’atteinte des objectifs qui lui sont assignés : Evaluation de l’efficacité des mesures établies en vue de l’atteinte des objectifs de la stratégie

*Au niveau de ce point, l’accent sera mis sur l’analyse de la production halieutique, l’état des stocks suivis (les stocks surexploités et les pêcheries gérées par Plan d'Aménagement, etc), , stocks émergeants (nombre pêches exploratoires/expérimentales mises en place,*

1. Niveau d’intégration du secteur à l’économie nationale
* Procéder à une évaluation du niveau d’emplois dans le secteur : production, transformation / valorisation / commercialisation / mareyage et activités connexes dans les pôles développement / sites de débarquements ;
* Procéder à l’évaluation de la consommation nationale globale de poisson et son incidence sur la sécurité alimentaire ; en particulier, il s’agira de :
* Évaluer la distribution de poisson par la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) et
* Dégager une estimation de la consommation Kg / an / hab.
* Analyser et évaluer les agrégats économiques liés au secteur et leur évolution (PIB Pêches, contributions, aux recettes budgétaires, aux recettes d’exportations en devises, , effet d’entrainement sur les autres secteurs économiques par rapport aux avantages comparatifs créés notamment par l’Autorité de la Zone Franche dans le cas de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou, …etc.) et ajustements éventuels des ambitions à l’horizon 2020 en se référant à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP). Il s’agira de faire le bilan quand c’est possible (où en est-on actuellement) en terme de :
* Croissance du secteur : PIB Branche Pêche, Redevances d'accès (recettes publiques non fiscales), Recettes en devises) et
* Intégration du secteur à l’économie nationale : PIB Activité transformation, Production de la ZEE débarquée, infrastructures portuaires en projet, en exploitation, unités de valorisation / transformation, Volume des Investissements Directs nationaux et étrangers, etc.
1. Procéder à une évaluation de la gouvernance du secteur en se focalisant sur :

Evaluer la bonne gouvernance des pêcheries et son impact à travers la description selon les informations disponibles de l’évolution / Etat des ressources halieutiques visées par les principales pêcheries commerciales (etat des connaissances sur les pêcheries).

Les fonctions de gestion des ressources à savoir : la fonction recherche halieutique, la fonction aménagement, la fonction exploitation et la fonction « suivi, contrôle et surveillance ».

La transparence et la souscription aux exigences de Fisheries Transparency Initiative (FiTI)

Les fonctions d’intégration du secteur : fonction infrastructures de débarquement (PAN, EPBR, Tanit, MPN, sites de débarquement), fonction contrôle sanitaire et valorisation / transformation, fonction commercialisation des produits halieutiques et fonction « gestion des emplois en mer et à terre ».

Les fonctions d’appuis à savoir la fonction de mobilisation des financements et la fonction « suivi – évaluation » de la stratégie sectorielle et de la SCAPP

Faire une évaluation succincte de la réforme du système de commercialisation des produits de pêche au travers des nouvelles missions de la SMCP.

Vérifier l’alignement de la stratégie sectorielle à la SCAPP à l’horizon 2020 et actualiser son plan d’actions pour les trois prochaines années et le cas écheant Proposer des ajustements :

* Accroitre les performances de mise en œuvre du plan d’actions.

*L’évaluation fera une analyse spécifique par rapport au pas de temps de la stratégie (2015-2019) suivant son plan d’actions et l’année effective de sa mise en œuvre, Il sera alors suggéré, le cas échéant, de proposer une prorogation pertinente de la durée de sa validité par rapport aux ambitions affichées. Dans ce cas, le processus de prorogation devrait être bien défini suivant un calendrier précis.*

1. **PROFIL DU CONSULTANT :**

Afin de pouvoir réaliser la mission de façon satisfaisante, le consultant doit être une firme internationale, ayant une expérience au minimum de 10 ans dans le domaine d’élaboration et d’évaluation des stratégies sectorielles, et disposant d’une bonne expérience des systèmes d’exploitation des pêche et principalement le système de gestion par quota, avec une expérience affirmée dans la réalisation d’évaluation des outils de gestion tels que les plans d’action, les plans d’aménagement de pêcheries ainsi que les cadres de dépense à moyen terme sectoriels.

La connaissance affinée du contexte des ressources halieutiques de la ZEE mauritanienne, avec une expérience sous-régionale des pêches, serait un atout appréciable.

1. **PROCEDURE DE RECRUTEMENT :**

Les cabinets de consultants intéressés, remplissant les conditions requises, doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations à travers la transmission d’un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l’intitulé de la mission, son montant en US$, l’adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courriel) et la période d’exécution de celle-ci.

**Il est à rappeler aux Cabinets que seules les missions réalisées par les candidats dont les attestations de bonne exécution ont été fournies seront prises en considération en plus le personnel ne sera pas évalué à cette phase du processus.**

Sur cette base les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, version janvier 2011 révisés en 2014.

1. **Envoi des manifestations d’intérêt**

Les dossiers de manifestations d’intérêt doivent être remis au plus tard le mardi 08 Mai 2018 à 12 heures GMT au Secrétariat de la commission des marchés de département du **Ministère des Pêches et de l’Economie Maritimes, BP : 137, ILOT C, Nouakchott-Mauritanie** ou envoyées par mail sur l’adresse électronique suivante : praobm@yahoo.com